

<http://www.pressegauche.org/La-colere-gronde-a-la-Societe-de-transport-de-Trois-Rivieres-SCFP>



# La colère gronde à la Société de transport de Trois-Rivières (SCFP)

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mai 2018



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**TROIS-RIVIÈRES, QC, le 11 mai 2018 - Le climat de travail se dégrade à la Société de transport de Trois-Rivières (STTR). En assemblée générale hier, 87 % des employés ont rejeté à 82 % l'offre finale de l'Employeur.**

« Par souci de transparence, on se devait de présenter à nos membres ce qui nous a été proposé. Disparité salariale avec les postes comparables à la Ville de Trois-Rivières et un net recul sur les horaires de travail ! C'est une insulte aux travailleuses et aux travailleurs ! », de fustiger Donald Simard, président du SCFP 4115.

La convention collective de quelque 120 employés de la STTR est échue depuis le 31 décembre 2016.

Le syndicat a en main un mandat de grève voté le 16 septembre 2017, où les membres ont approuvé le recours aux moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale.

« Il est inconcevable que la STTR ait accordé récemment à ses cadres, un rattrapage salarial pouvant aller jusqu'à 39 %, alors que l'employeur refuse d'accorder aux employés la même rémunération que ceux de la Ville de Sherbrooke, une ville comparable à Trois-Rivières », se désole Mario Fontaine, conseiller du SCFP.

La section locale 4115 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente les chauffeurs d'autobus, les mécaniciens et le personnel de bureau de la STTR. En plus du transport urbain et adapté, les chauffeurs de la STTR assurent aussi le transport scolaire.